

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
LE MARDI, 19 JANVIER 2016 À 19 H**

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTAT DU QUORUM PAR LE GREFFIER
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. PÉRIODE DE QUESTIONS DESTINÉE AU PUBLIC
4. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DU 8 ET 10 DÉCEMBRE 2015
5. DÉPÔT DE DIVERS DOCUMENTS
 - Certificats du greffier - règlements 447 et 448
 - Relevé prévu à l'article 360.2 de la L.E.R.M.
6. DÉROGATIONS MINEURES
7. P.I.I.A.
 - 7.1 Marché et Alimentation Chamard - 84, boulevard Industriel - lot 2 388 009
 - 7.2 Centre de Perte de Poids de Repentigny - 565, rue Lanaudière - lot 4 850 965
 - 7.3 La Cage Brasserie Sportive - 125, rue de la Fayette - lot 2 911 500
 - 7.4 Mme Sylvie Paradis et M. Guy Beaulieu - 3138, rue Saint-Paul - lot 2 102 920
 - 7.5 M. Yannick Tremblay - 683, rue Maisonneuve - lot 2 388 448
 - 7.6 M. Carlos Perez - 245, rue Poupart - lot 2 146 675
8. AFFAIRES COURANTES
 - 8.1 2015-CP-330 - Octroi de contrat pour les travaux d'aménagement au parc des Premières Nations - 2015-0936 (GI-AG)
 - 8.2 Approbation - renouvellement de contrat de service 2016 - PG Solutions - 2016-0007 (FIN-SP)
 - 8.3 Approbation - renouvellement de contrat de service 2016 - ACCÉO Solutions - 2016-0002 (FIN-SP)
9. SÉCURITÉ URBAINE
10. GESTION DU CAPITAL HUMAIN
11. PREMIER PROJET
12. AVIS DE MOTION
 - 12.1 Règlement numéro 398-1 : Règlement modifiant le règlement numéro 398 de façon à préciser la nature des travaux à réaliser, l'estimation de ceux-ci et le montant de l'emprunt représentant la quote-part de la Ville suite à la conclusion d'une entente de partenariat avec l'Agence Métropolitaine de Transport pour la construction d'une voie réservée ainsi que la réfection des infrastructures d'une partie de la rue Notre-Dame entre les boulevard Iberville et la rue Notre-Dame-des-Champs (sans texte)
13. SECOND PROJET
14. ADOPTION DE RÈGLEMENTS
 - 14.1 Règlement numéro 451 : Règlement décrétant des dépenses en immobilisation relatives à la mise aux normes des stations de purification et de traitement de l'eau, des travaux d'assainissement et d'infrastructures municipales ainsi qu'un emprunt de 9 170 000 \$ à ces fins
 - 14.2 Règlement numéro 453 : Règlement décrétant des dépenses relatives à la réfection d'immeubles municipaux ainsi qu'un emprunt de 400 000 \$ à ces fins
15. INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL
16. LEVÉE DE LA SÉANCE

Donné à Repentigny, ce 14^e jour du mois de janvier 2016.

Louis-André Garceau

M^e Louis-André Garceau, greffier